

**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AVRIL 2012**

## **0. Procédures d'ouverture**

### **0.1 Ouverture à 12h16**

*Proposée par Jean-Michel Savard*

*Appuyée par Gabrielle Bellemare*

*Adoptée à majorité*

### **0.2 Præsidium**

Que Frank Lévesque-Nicol et Marjolaine David soient respectivement président et secrétaire de l'Assemblée Générale.

*Proposée par Jean-Michel Savard*

*Appuyée par Mathieu B. Girard*

*Adoptée à l'unanimité*

### **0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant:

#### 0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.4 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

0.5 Avis de motion

#### 1. Positionnement

1.1 Interne

1.2 Externe

#### 2. Procédures de clôture

2.1 Questions à l'exécutif

2.2 Varia

2.3 Levée

*Proposée par Gabrielle Bellemare*

*Appuyée par Julien Thibault*

*Adoptée à l'unanimité*

### **0.4 Lecture et adoption du dernier procès-verbal**

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 avril 2012.

*Proposée par Louis-Philippe Véronneau*

*Appuyée par Simon Plante*

*Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 avril 2012*

Adoptée à majorité

### **0.5 Avis de motion**

Rien à signaler.

## **1. Positionnement**

### **1.1 Interne**

Considérant que les personnes qui sont les plus aptes à savoir ce qui est bon pour les communautés internes des établissements d'enseignement post-secondaire sont les personnes qui en font partie,

Considérant qu'il est cependant parfois bon d'avoir un point de vue extérieur ;

Considérant que l'éducation n'appartient pas qu'aux personnes qui en bénéficient directement, mais bien à l'ensemble de la société ;

Considérant que le gouvernement ainsi que les gestionnaires du gouvernement ne reconnaissent pas ou très peu la légitimité des communautés internes ;

Considérant que l'éducation ne doit en aucun cas être assujettie à la politique parlementariste ni au privé;

Que la SOGÉÉCOM ne reconnaisse pas le droit de regard du gouvernement ou des gestionnaires du gouvernement sur les établissements d'enseignement postsecondaire;

Qu'en ce sens, que la SOGÉÉCOM se positionne pour l'autogestion des établissements d'enseignement postsecondaire par les communautés internes, et ce dans une perspective de démocratie directe;

Que la SOGÉÉCOM prône l'instauration d'instances réellement démocratiques où les membres de communautés internes (professeur-e-s, employé-e-s de soutien, professionnel-le-s, étudiant-e-s, etc.) seraient nettement majoritaires et auraient un droit de vote égalitaire, sans toutefois empêcher la représentation des groupes extérieurs progressistes qui pourraient apporter des perspectives pertinentes au débat;

Que la SOGÉÉCOM se positionne en faveur de la création d'une fédération des établissements d'enseignement postsecondaire, dans le but de coordonner les activités et les prises de positions des différentes institutions, qui respecterait entre autre les principes de démocratie directe ainsi que de souveraineté locale.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Mathieu B.

Adoptée à majorité

Que la SOGÉÉCOM fasse tout en son pouvoir pour répartir les locaux et gérer le village des organismes.

Proposée par Jacques-Yves Roy

Appuyée par Antoine Gélinas-Beaulieu

### **Proposition d'amendement :**

Qu'on remplace « le [...] » par « l'ensemble du [...] ».

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Steffi Verpaelst

Adoptée à majorité

### **Retour sur la proposition principale :**

Que la SOGÉÉCOM fasse tout en son pouvoir pour répartir les locaux et gérer l'ensemble du village des organismes.

*Adoptée à forte majorité*

Que Herman Goulet-Ouellet fasse une présentation de 5 minutes sur l'injonction.

*Proposée par Gabrielle Bellemare*

*Appuyée par Julien Thibault*

*Adoptée à majorité*

Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur la question de l'injonction.

*Proposée par Herman Goulet-Ouellet*

*Appuyée par Amnay Ziani*

*Adoptée à l'unanimité*

## **2. Externe**

Que Mathieu Melançon fasse une présentation sur la situation nationale d'une durée de 12 minutes.

*Proposée par Louis-Philippe Véronneau*

*Appuyée par Steffi Verpaelst*

*Adoptée à l'unanimité*

Que Béatrice Gervais fasse une présentation de 10 minutes sur le Congrès de l'ASSÉ, suivi d'une période de questions-réponses de 10 minutes.

*Proposée par Gabrielle Bellemare*

*Appuyée par Julien Thibault*

*Adoptée à l'unanimité*

Que l'on tienne une plénière de 40 minutes sur la question des Fédérations Étudiantes et de la négociation avec la ministre de l'éducation.

*Proposée par Herman Goulet-Ouellet*

*Appuyée par Jean-Michel Savard*

*Adoptée à majorité*

Que la SOGÉÉCOM s'oppose au huis-clos des négociations avec la ministre ;

Que la SOGÉÉCOM propose que les négociations se fassent devant un tribunal populaire.

*Proposée par Mathieu B.*

*Appuyée par Frédéric Waddell*

### ***Proposition d'amendement***

Qu'on remplace « se fassent devant un tribunal populaire » par « soient retransmises en direct ».

*Proposée par Louis-Philippe Véronneau*

*Appuyée par Jérôme Briand*

*Adoptée à majorité*

### ***Retour sur la proposition principale :***

Que la SOGÉÉCOM s'oppose au huis-clos des négociations avec la ministre ;

Que la SOGÉÉCOM propose que les négociations soient retransmises en direct.

**Proposition d'amendement :**

Que la SOGÉÉCOM appelle les autres associations à adopter la même position.

Proposée par Steffi Verpaelst

Appuyée par Louisane Fozin

Adoptée à l'unanimité

**Retour sur la proposition principale :**

Que la SOGÉÉCOM s'oppose au huis-clos des négociations avec la ministre ;

Que la SOGÉÉCOM propose que les négociations soient retransmises en direct ;

Que la SOGÉÉCOM appelle les autres associations à adopter la même position.

Adoptée à majorité

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur la judiciarisation de la lutte et la trêve.

Proposée par Mathieu ??

Appuyée par Antoine Gélinas-Beaulieu

Adoptée à l'unanimité

**[Début de la plénière]**

**[Fin de la plénière]**

Que l'on termine les tours de parole.

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à l'unanimité

Que la SOGÉÉCOM exige de la ministre que toutes les charges contre les militants et les militantes, ainsi que les injonctions, tombent immédiatement.

Proposée par Mathieu ??

Appuyée par Louisane Fozin

Adoptée à majorité

Considérant que les mandats de congrès de la CLASSE<sup>1</sup> et de l'ASSÉ sont adoptés de manière tout à fait démocratique ;

Considérant que la CLASSE a déjà adopté un mandat de congrès le 15 avril dernier contre toute condition politique à la négociation ;

Considérant que la trêve imposée par la ministre Beauchamp est une condition politique dans la mesure où elle touche directement des actions de perturbation soutenant une position politique ;

Considérant que la trêve contrevient au syndicalisme de combat ;

Que la SOGÉÉCOM blâme X pour avoir outrepassé ses mandats ;

Que la SOGÉÉCOM contacte les autres associations membres de la CLASSE en vue qu'elles discutent de cette motion en AG.

Proposée par Julien Thibault

---

<sup>1</sup> Coalition large de l'ASSÉ (Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante).

*Appuyée par Louis-Philippe Véronneau*

**Proposition d'amendement :**

Qu'on remplace « X » par « le comité médias ».

*Proposée par Gabrielle Bellemare*

*Appuyée par Mathieu ??*

*Battue à majorité*

**Proposition d'amendement :**

Qu'on remplace « X » par « l'instance responsable de la décision de la CLASSE sur la position face à la trêve de la ministre ».

*Proposée par Jean-Michel Savard*

*Appuyée par Julien Thibault*

*Adoptée à l'unanimité*

**Retour sur la proposition principale telle qu'amendée :**

Que la SOGÉÉCOM blâme l'instance responsable de la décision de la CLASSE sur la position face à la trêve de la ministre pour avoir outrepassé ses mandats :

Que la SOGÉÉCOM contacte les autres associations membres de la CLASSE en vue qu'elles discutent de cette motion en AG.

**[Discussions sur la proposition principale telle qu'amendée]**

**Demande de question préalable :**

*Proposée par Saül Provençal*

*Appuyée par Shawn Dean*

*Adoptée à majorité*

Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur les gens mitigés quant à la grève.

*Proposée par Frédérik Waddell*

*Appuyée par Audrey-Anne Chevrier*

*Adoptée à majorité*

**[Début de la plénière]**

**[Fin de la plénière]**

**Demande de constatation de quorum :**

70 personnes sont présentes à l'Assemblée.

**Demande de constatation de quorum :**

65 personnes sont présentes à l'Assemblée.

Que la SOGÉÉCOM s'oppose à toute acceptation officielle d'une trêve ou de la prolongation de celle-ci.

*Proposée par Thomas Davignon*

*Appuyée par Julien Thibault*

***Demande dilatoire de question préalable.***

*Proposée par Saül Provençal*

*Appuyée par Marjorie Cyr-Beaudin*

*Adoptée à majorité*

Que la CLASSE s'abstienne de prendre position sur la question de la trêve :

Que la CLASSE laisse la question à la discrétion des associations locales.

*Proposée par Saül Provençal*

*Appuyée par Jessica Desrosiers*

*Battue à majorité*

**2. Procédures de clôture**

**2.1 Questions à l'exécutif**

*Rien à signaler.*

**2.2 Varia**

*Rien à signaler.*

**2.3 Levée à 15h25**

*Proposée par Saül Provençal*

*Appuyée par Louis-Philippe Véronneau*

*Adoptée à l'unanimité*